



JUIN 2009



Retour de pêche

SKREO N0 93

JUIN 2009

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Hommage à Robert
- Informations communales
- Le pêle-mêle du Skréo
- Animations 2009
- Un peu de philosophie
- Les perles de la police belge
- Les domestiques

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60

E.Mail : arskreo@la poste.net

Tirage de notre journal associatif à 360 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous

Les vacances vont bientôt être là. Contrairement à ce que laissait présager un hiver rude, l'été ne se présente pas, pour l'instant, sous les meilleurs auspices. Croisons les doigts, si cela peut changer quelque chose .

Vous allez trouver plus loin le calendrier définitif que nous avons préparé pour cette saison d'été 2009, avec bien entendu, comme point d'orgue notre marche Triélen Molène, dont la popularité ne cesse de progresser et qui de ce fait nous oblige à faire des coupes sombres dans la liste des candidats potentiels.

Comme tous les ans, nous avons prévu deux journées « environnement » qui sont en fait deux demi-journées. Le programme de travail sera défini en fonction des besoins et des souhaits de la mairie, et aussi en fonction du temps. Merci d'avance à ceux qui seront présents sur l'île et qui accepteront de donner quelques heures de leur temps pour améliorer notre cadre de vie. Force est de constater que nos plages et bord de mer sont de moins en moins pollués par les bouteilles de verre et de plastique depuis la mise en place des nombreux « Points propres ».

Qui dit vacances dit aussi afflux d'habitants et de promeneurs. Il n'est donc pas superflu de rappeler quelques règles élémentaires :

- prévenez les enfants qu'il y a des véhicules sur l'île. Leur vitesse, bien que limitée à 30 km/h, peut quand même présenter un danger pour les plus jeunes.
- surveillez vos petits (et aussi vos plus grands) lorsqu'ils sont sur la plage. Les accidents sont rares mais...
- enfin, cette période d'été est aussi un moment privilégié de prendre du repos. Evitons donc les bruits intempestifs et tout ce qui pourrait troubler la quiétude de l'île.

Je terminerai en vous indiquant que, comme tous les ans, les cotisations (15 euro par famille) sont perçues à la salle communale, en juillet et en août, les mardi et vendredi de 10h à midi. Je vous conseille d'y penser lors de votre passage sur l'île. Ceci évite les oublis et les désagréments de rappel. **De préférence, paiement par chèque.** Merci d'avance.

Bonne vacances à tous. Nous aurons certainement l'occasion de nous rencontrer.

Raymond Guillou

ETAT CIVIL

du 15 février 2009 au 15 juin 2009

Naissances au foyer de :

Emmanuelle Cariou et Ivo Rocha Fortes (fille de Rose Anne et Marcel Cariou)	Quentin
Anne Delarue et Nicolas Falaize (fille de Marie Rose et Jean Delarue)	Maëlis
Gaëlle Le Bousse et Yam Juif (fille de Yvonne et Martial Le Bousse)	Malwenn
Manuella et Cyrille Cam (fils de Liliane et Jean François Cam)	Léane
Guilaine Coquet et Kévin Le Du (fille de Jacquie Coquet)	Mathys
Sabrina Guilcher et Xavier Thomas (fille de Nicole et Hubert Guilcher)	Lucas
Magali et Thierry Bidan (fille de Aimée et Pierrot Bidan)	Mathéo
Anne-Gaëlle Rocher et Stéphan Lechte (fille de Isabelle et Ernest Rocher)	Gaspard
Stéphanie Tual et Jean Rodrigue Chaudrin (fille de Yveline et Jean Marcel Tual)	Hugo

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos !

4 -

Mariages

Arnaud Cortez et Gabrielle Maradon
(petit fils de Madame Bénech)

Mariés à Molène

Bruno Corcuff et Véronique Viana
(fille de Renée Cuillandre et nièce de Gilbert Cuillandre)

Aude Le Bousse et Nicolas Duchesne
(fille de Yvonne et Martial Le Bousse)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Monsieur Paul Masson (Albert)	73 ans	Molène
Monsieur Hyppolite Cam (frère de Lucienne Cam)	79 ans	Brest
Monsieur Pierre Marec (amicaliste)		Brest
Monsieur Jean Mauviel (père de Jeannette Lavocat)	88 ans	Brest
Monsieur Michel Hutin (frère de Françoise Bourumeau)	52 ans	Malincourt
Madame Marianne Tual (née Cuillandre) (mère de Jean Pierre et Joël Tual)	92 ans	Plouzané

Toutes nos condoléances

Robert

Nous allions "chez Robert" comme d'autres à une autre époque allaient "chez Lorette". C'était aussi bien, c'était aussi chouette, une comparaison quelque peu romantique et gaie pour atténuer un peu la tristesse qui, aujourd'hui, accable toutes celles et tous ceux qui, et Dieu sait s'ils sont nombreux, avaient, pour toi, beaucoup d'estime, une énorme sympathie, voire de l'affection.

Tu auras, Robert, marqué ton passage sur cette terre car tu étais un homme d'action qui avait, tout le temps, plein d'idées. Nul ne l'oubliera. Pas nous, notamment, qui avons connu et beaucoup apprécié cette superbe ambiance des "bals rétro" du Kastell "d'avant sept heures" et "après sept heures" (comprendra qui pourra...), où l'on pouvait même, parfois, choisir ses "slows" : Monia, Procolarum ou Amour d'été, par exemple... Il suffisait de demander et l'on était servi. Une bien belle et agréable page de notre adolescence. Merci à toi Robert pour ton esprit d'entreprise, ta gentillesse, ton amabilité et Merci aussi à Cécile qui a su si bien t'accompagner tout au long de ce long parcours.

"Ta force tranquille" et ton calme olympien pouvaient aussi, parfois, impressionner. Ta sagesse, devrais-je dire, car quelque part, tu étais un sage. Tu avais, tout simplement, toi aussi, oublié d'être idiot et cela est toujours appréciable. N'est-ce pas Monsieur MASSON !!!

Un jour tu me racontais que des personnes venues t'aider à faire des saucisses te disaient ceci : "On est bien chez toi, Robert. "Chez moi, mais je ne suis pas chez moi ici". Comment cela, on n'est pas chez toi, mais qu'est ce que tu racontes, Robert !!! Je suis chez moi, leur as-tu répondu, tant que je suis en vie, après ce n'est plus chez moi. Quelle belle philosophie, quelle belle approche de la vie, en totale contradiction, bien évidemment, avec nos "misérables égoïsmes".

Je ne dirais pas que tu avais tout compris, non, mais que tu avais compris l'essentiel, à savoir que nous ne sommes que de passage ici bas. Le comprendre, l'intégrer, aide de toute évidence, à mieux vivre.

Je reste, de même, persuadé que de là où tu es, avec cet esprit vif et parfois taquin qui te caractérisait si bien, tu dois, bien souvent, sourire en nous regardant vivre et que tu adorerais pouvoir nous dire : "Ah ! si vous saviez"...

A un de ces jours, Robert

Patrick CREAC'H

INFORMATIONS COMMUNALES

MULTIMEDIA

Le Multimédia, qui occupait un local mis gracieusement à disposition par les propriétaires de la Chimère, a déménagé et se trouve maintenant dans une salle de la Maison des Associations. Il s'agit d'anciennes classes désaffectées du Collège des Iles du Ponant, mises à disposition par le conseil général du Finistère.

A l'occasion de ce déménagement, une convention de partenariat culturel a été signée par le maire Jean François Rocher et les codirecteurs du Fourneau Claude Morizur et Marcelle Bosseur. Cette convention est valable trois ans.

Cet espace Multimédia est ouvert à tous, environ 14 heures par semaine. Elise Bidan en assure l'accueil, et peut éventuellement vous conseiller et vous guider dans vos recherches.

SOINS INFIRMIERS

La permanence des soins sur l'île est un sujet qui a souvent été évoqué par les différents partenaires concernés, organismes sociaux, collectivités publiques, Service départemental d'incendie et de secours...

Une convention a été signée en mairie entre l'Etat, représenté par le Préfet Pascal Mailhos, le Conseil Général représenté par Pierre Maille, et les professionnels de la santé, convention organisant la permanence des soins et les mesures d'accompagnement associées sur l'île.

Le principe du maintien de la présence d'infirmiers formés à l'urgence a été retenu. Cette présence est coordonnée avec un médecin du continent.

Ceci veut dire que Molène est aussi bien, sinon mieux lotie, que beaucoup de communes du continent.

POSTE DE SECOURS

Dans le Skréo du mois d'octobre dernier, nous vous annoncions des travaux dans l'abri du Roussin afin d'y implanter le Poste de Secours. Les études qui ont été réalisées ont montré que, financièrement, il était plus rentable de construire du neuf plutôt que d'engager ces travaux.

Aux dernières nouvelles, le local qui abritera tous les moyens de secours sera construit au Karit, derrière le Point Propre.

TRAVAUX PORTUAIRES

Vous avez pu remarquer, ou vous allez le remarquer, que les marches d'escalier de la grande digue ont été fortement abîmées et sont limites du point de vue sécurité. Des travaux vont être entrepris pour y remédier.

D'autres travaux beaucoup plus importants sont à l'étude pour que cette digue soit accessible à tous et en toute sécurité.

Renseignements en mairie.

LE PELE MELE DU SKREO

COLLECTIF MOLENE

A l'initiative de monsieur le Maire, un collectif a été mis en place le 28 février dernier. La mission de ce collectif, composé de 13 personnes, sera de réfléchir à différentes actions à mettre en place pour améliorer la situation des molénais, de faire remonter les petits problèmes de la vie courante vers les membres du conseil municipal.

En aucun cas, il ne s'agit d'un conseil municipal bis.

Lors de la première réunion du 11 avril, deux sujets ont été évoqués :

- l'élargissement des tarifs accordés aux résidents permanents à d'autres personnes en fonction de critères tels que :
 - temps de présence sur l'île
 - nombre de voyages
 - considérations personnelles ... etc ...

Un courrier a été adressé à monsieur le Maire pour suite à donner.

- les problèmes de stationnement au Conquet, la remise en cause des navettes vers Brest, le manque d'abri pour les gens débarquant le soir...

Les nombreuses manifestations de mécontentement concernant le parking au Conquet, en particulier avec ces nombreux ponts du mois de mai, ont conduit le collectif à se réunir à nouveau le 9 mai. Différentes pistes de travail ont été étudiées. Une concertation avec le collectif Ouessant, la mairie du Conquet, la Penn ar Bed et un représentant du Conseil Général a été approuvée.

Affaire à suivre...

REPAS DES GRAS

Cette année le repas traditionnel des Gras a eu lieu à Brest même, au Relais Celton de notoriété ancienne. 42 personnes se sont déplacées, (pas un seul îlien, ce qui est dommage !) Le menu concocté par le chef méritait le détour... Comme à l'habitude, chants et histoires se sont succédés durant tout le repas. A ce propos, nos amis de Gouesnou ont été particulièrement sages (ce n'est pas un défaut !!!) mais cela méritait d'être souligné.

DISTINCTIONS

Notre président d'honneur, René Masson, lors de la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, a été décoré à Saint Renan par le Général de Brigade Jean François Gigot, que beaucoup d'entre vous connaissent certainement.

René, qui avait déjà été décoré de la Croix du Combattant, a donc reçu :

- la médaille commémorative Afrique du nord (avec barrette Maroc)
- la médaille de Titre de Reconnaissance de la Nation

Bravo René et félicitations de la part de tous les amicalistes.

Guillaume Dubosq, qui avait été primé meilleur artisan d'art dans les Alpes Maritimes (voir dernier Skréo), a franchi un nouveau pas en remportant le prix de la région PACA (6 départements !) et a donc concouru à la finale nationale à Paris.

Malheureusement, son œuvre, un violon en bois d'olivier, n'a pas permis à Guillaume de monter sur le podium national.

Ceci n'empêche pas l'Amicale Molénaise de te dire Bravo.

La finale de la coupe de France de football au stade de France a permis à un molénaï de monter sur le podium et de brandir la coupe devant le public.

Il s'agit de Fabrice Colleau, joueur émérite de Guingamp (ligue 2), qui a déclaré après cette victoire contre Rennes (ligue 1) :

« Ce qui nous arrive est grandiose. Je crois même qu'on est entré dans l'histoire du foot ». Bravo Patrice, et continue sur ta lancée.

Un autre molénaï, Louis Séité, a lui aussi eu droit aux honneurs de la presse après avoir terminé deuxième sur douze lors de la course à la godille « Fine la Passeuse » organisée tous les ans à Lampaul Plouarzel. Il faut noter que les concurrents devaient godiller, tour à tour sur les canots de leurs adversaires, afin de mettre tout le monde sur le même pied d'égalité.

A toi aussi un grand Bravo, Louis.

LA TOMBOLA DU CMB

Comme en 2007, l'Amicale a mis en vente des billets de tombola au titre « 100% Associations ». Cette tombola, financée par le CMB (Crédit Mutuel de Bretagne) en ce qui concerne les lots, permet aux associations participantes de bénéficier de 1,25 euro par billet vendu.

Cette année 416 billets ont été vendus, contre 420 en 2007. Par contre, on peut dire que le tirage nous a été particulièrement favorable car quatre lots de valeur ont été attribués à l'Amicale.

- | | |
|---|---------------------|
| - une escapade gourmande (valeur 190 euro) | Liliane Pauc |
| - une machine à café Nespresso (valeur 165 euro) | Arthur Bihannic |
| - une station réveil-météo (valeur 37 euro) | Nicole Cariou |
| - un sac isotherme (valeur 26 euro) | un ami de J. Duhoux |

Merci à tous ceux qui se sont dépensés pour vendre des billets et bien sûr merci aussi à ceux qui les ont achetés.

ILOPHONE

Une fois n'est pas coutume, le Skréo va faire un petit peu de pub pour sa voisine Ouessant qui organise les 11, 12 et 13 septembre prochain le festival de l'Ilophone avec à l'affiche, le tout en désordre : Les Goristes, Soldat Louis, Merzhin, Dan ar Brazh, Louise Ebrél, Red Cardell, et plein d'autres... Renseignements auprès de l'Office de Tourisme d'Ouessant : 02 98 48 85 83 .

PARKING DU CONQUET

Nous évoquions dans le dernier Skréo les difficultés de parking pour les visiteurs se rendant sur les îles. La situation ne s'est pas améliorée et, on peut le dire, est même devenue explosive, lors des nombreux week end prolongés du mois de mai.

Le seul conseil que l'Amicale peut vous donner, et c'est aussi son rôle, à vous, visiteurs de l'été, c'est de prendre vos précautions : arriver bien avant le départ du bateau, vous renseigner auprès du Parking des Iles, parking public, (s'il est ouvert !) ou auprès du Parking du Bout du Monde, parking privé, qui offre les mêmes prestations, mais où il est préférable de réserver. Tél : 06 11 29 61 95

RESERVE NATURELLE

Théoriquement interdit du 1^{er} avril au 15 juillet, l'accès à Balanec est autorisé durant cette période aux pêcheurs de crevettes qui auront signé la Charte de Balanec auprès du responsable de la réserve, Jean Yves Le Gall. Hâtez-vous de le faire pour votre tranquillité.

Vous trouverez plus loin une copie de cette Charte.

LA CULTURE SOUS TERRAINE

On connaissait déjà les cultures hors-sol, sous serre, ou sous chassis. Mais connaissez-vous les légumes poussant sous la terre, invisibles ? Cette méthode présente beaucoup d'avantages : insensible aux lapins, aux oiseaux, moineaux et faisans etc... Economie de clôture, pas de sarclage...le terrain paraît vierge et la récolte se fait à la pioche ou à la fourchette comme pour les palourdes.

Un de nos collègues a expérimenté, involontairement, cette méthode, et, le moins que l'on puisse dire, c'est que ses échalotes ont de très belles racines sans pour autant fournir la moindre tige au bout de 60 jours de plantation.

Le mystère reste entier !!!

FREQUENTATION DES ILES (Source Penn ar Bed)

Il nous a semblé intéressant de regarder l'évolution du trafic passagers vers les îles de Molène, Ouessant et Sein sur les quatre dernières années. En voici un petit récapitulatif.

	2005	2006	2007	2008
OUESSANT	94696	94165	110440	106530
SEIN	42419	43883	41876	39950
MOLENE	27307	26849	24283	26291

Il faut remarquer que entre 2007 et 2008, seule Molène a progressé, avec +8%, Ouessant étant à -4% et Sein à -4,5%.

Autre chiffre : depuis 2003, les tarifs ont augmenté de 14,6%, soit une évolution annuelle de 2,78%.

CREATION D'ENTREPRISE

L'Amicale signale la création d'une entreprise « multi services » qui offre des prestations à domicile dans le nord Finistère : garde d'enfants, soutien scolaire, jardinage, bricolage ..., avec déduction fiscale de 50%.

Cette entreprise, créée par Pascal Lamoureux (fils de Jeannine et Roger Lamoureux), s'appelle

« Un Monde de Services »
12, rue Antoine Lavoisier
Z A C de Penhoat
29860 Plabennec

Contact au 02 98 07 27 30

Et sur www.unmondedeservices.com

LE REPAS DES ANCIENS

Le repas, qui a eu lieu le dimanche 31 mai, a réuni 57 convives anciens et une jeune convive de 6 ans charmante et qui pourra, si elle le veut, revenir l'année prochaine. 9 repas ont été livrés à domicile.

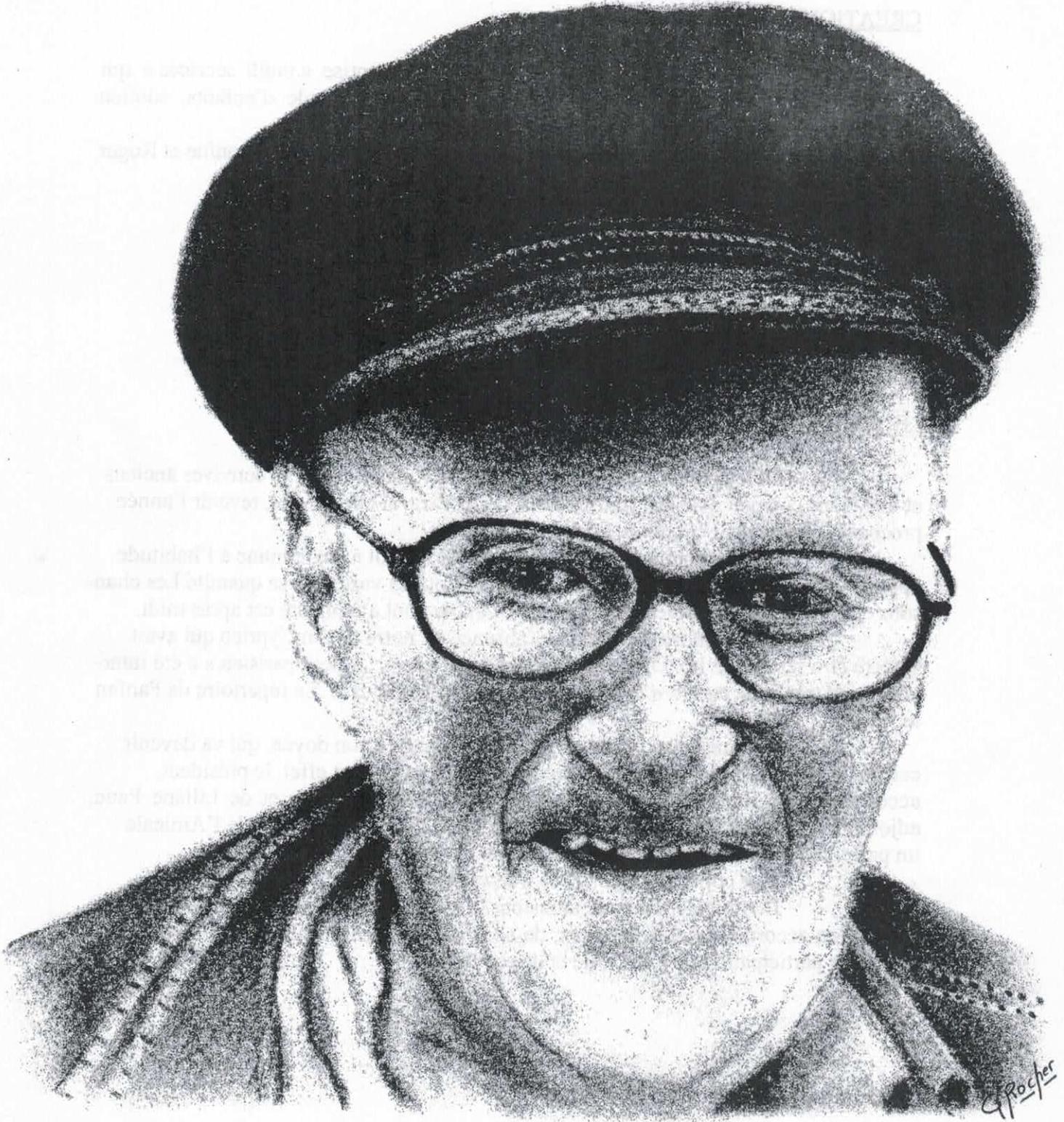
Le repas préparé et servi par Marcel Monot a été, comme à l'habitude apprécié pour sa qualité, et on peut le dire aussi, pour sa variété et sa quantité. Les chansons et histoires, aussi drôles les unes que les autres, ont agrémenté cet après midi.

Seule ombre au tableau : l'absence de notre doyen Cyprien qui avait préféré être servi chez lui. Du coup, sa chanson fétiche « Le petit parisien » a été interprétée, *de très belle manière d'ailleurs*, par Fanfan Le Bousse. Le répertoire de Fanfan se gonfle...

L'Amicale se devait de rendre hommage à son doyen, qui va devenir centenaire à la fin de cette année, le premier à Molène ! A cet effet, le président, accompagné de René Masson, de Jean François Rocher, maire et de Liliane Pauc, adjointe au maire, s'est rendu à son domicile pour lui offrir le cadeau de l'Amicale : un pastel le représentant, réalisé par Ghislaine Rocher.

Une copie de ce pastel se trouve page suivante. Une œuvre d'art !

L'Amicale remercie monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention accordée à cet événement, de compétence communale, ce qui a permis de réduire la participation de l'Amicale et des convives.



ANIMATIONS 2009

Voici les animations retenues par l'Amicale pour l'été 2009.

Dimanche 12 juillet	Loto	Salle du Théven
Dimanche 19 juillet	Repas des amicalistes	Salle communale
Mercredi 22 juillet	Journée environnement	Salle du Théven
Mercredi 5 août	Journée environnement	Salle du Théven
Dimanche 9 août	Loto	Salle du Théven
Samedi 22 août	Marche Triélen Molène	Salle du Théven

Comme indiqué précédemment, les dates des tournois de pétanque et de galoche, des vide-greniers etc... seront définies au coup par coup, en fonction des demandes et du temps.

Notons aussi la fête de la mer de la SNSM qui aura lieu le samedi 15 août sur le terre plein du port.

Des radioamateurs sur l'île de MOLENE

Des passionnés de transmissions radio membres de l'association C.DX.G (Charente DX groupe) se sont rendus sur l'île de Molène du 23 mai au 30 mai 2009 . Le but de l'expédition était de contacter un maximum de radioamateurs du monde entier pour leur permettre d'établir une liaison radio avec l'île de Molène, référencée au programme IOTA EU-065 (island on the air : les îles sur l'air) . Toutes les îles du monde entier ont une référence . Trois modes de transmission ont été utilisé : La phonie, la télégraphie et les transmissions numériques, utilisant respectivement un micro, un manipulateur morse et l'ordinateur. Près de 10000 contacts ont été réalisé à travers une centaine de pays . Pour finaliser et confirmer le contact le correspondant recevra une carte (appelé QSL) représentant l'île et les caractéristiques de la liaison (Jour ,date , heure etc)

Toute l'équipe de l'expédition du CDXG tient particulièrement à remercier toutes les personnes de l'île pour l'accueil chaleureux qu'ils leurs ont réservé .



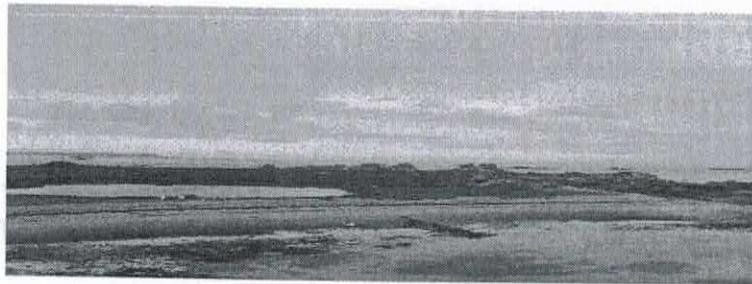
Réserve Naturelle
IROISE

BRETAGNE
VIVANTE  SEPNB

Réserve Naturelle Nationale d'Iroise

Charte de Balaneg

(pour la pratique de la pêche à la crevette)



Entre l'Association Bretagne Vivante - 186, rue Anatole France - BP 63121 - 29231 Brest cedex 3, gestionnaire de la réserve naturelle nationale d'Iroise mandaté par l'État ;, représentée par M. Bernard GUILLEMOT, son Président

Et, M. _____ domicilié _____, pêcheur individuel non-professionnel à la crevette.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant que les habitants de l'île de Molène pratiquent de longue date la pêche à pied sur les estrans de l'île de Balaneg,

Considérant que cette activité de pêche est compatible, sous certaines conditions, avec les objectifs de protection de la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise,

Considérant que cette activité participe à la culture locale et qu'elle correspond à une activité récréative dans une île peu habitée où les loisirs sont naturellement très limités,

Considérant que pour se rendre sur le site de pêche il est nécessaire soit d'emprunter le haut des estrans de l'île, zone particulièrement sensible au printemps du fait de la présence de limicoles qui y nichent, soit de traverser l'île

Considérant que l'impact de la fréquentation est plus faible en traversant l'île qu'en passant par le haut de l'estran,

Article 1 – Objet

La présente charte est conclue en application de l'arrêté n°2007 0593 en date du 24 mai 2007 du préfet du Finistère portant modification de la réglementation de la fréquentation des îles constituant la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise.

Elle a pour objectif de permettre l'activité de pêche à la crevette tout en préservant le patrimoine naturel de la réserve tel que prévu dans le décret n° 92-1157 du 12 octobre 1992 portant création de la Réserve naturelle d'Iroise.

Article 2 – Portée de la charte

- ✓ Les pêcheurs individuels non professionnels signent la présente charte préalablement à tout passage sur la partie terrestre de l'île de Banaleg pour des actions de pêche à la crevette entre le 1^{er} avril et le 15 juillet ;
- ✓ La signature de la présente charte n'a pas pour objet et ne peut avoir pour effet d'écarter ou de restreindre l'application de la loi et de la réglementation en vigueur sur le territoire de la réserve naturelle nationale d'Iroise;
- ✓ Au sens de la présente charte, un pêcheur individuel non professionnel est une personne s'adonnant à la pratique de la pêche à la crevette en étant muni de son équipement (épuisette) ;
- ✓ La présente charte vaut uniquement pour les signataires et n'autorise aucun accompagnant non signataire.

Article 3 – Engagement du pêcheur

Les signataires de la présente charte s'engagent à :

- ✓ Avoir pris connaissance du décret n°92-1157 du 12 octobre 1992 portant création de la réserve naturelle d'Iroise, de l'arrêté préfectoral n° 94.1458 du 18 juillet 1994 réglementant la fréquentation des îles constituant la réserve naturelle nationale d'Iroise et de son modificatif n°2007-0593 du 24 mai 2007 portant sur les conditions de fréquentation de l'îlot de Balaneg;
- ✓ Respecter la réglementation en vigueur sur le territoire de la réserve naturelle nationale d'Iroise, notamment les dispositions de l'arrêté préfectoral précité et son modificatif qui concerne Balaneg;
- ✓ Emprunter uniquement le sentier matérialisé à cet effet et à ne pas s'en écarter,
- ✓ Avoir un comportement le moins dérangent possible pour la faune et la flore (ne pas courir, crier, venir avec un animal, même tenu en laisse, etc.) ;
- ✓ Ne laisser aucune trace de son passage ;
- ✓ Éviter d'emprunter le haut des estrans en période de nidification, soit du 15 mars au 15 août, sur l'ensemble des îles de la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise;
- ✓ participer à la vie de la réserve naturelle et au respect de la réglementation y afférant en signalant toute élément pouvant intéresser le gestionnaire : observations naturalistes ou paysagères particulières, fréquentation humaine dérangement pour la faune et la flore, etc.

Article 4 – Durée

La charte entre en vigueur à compter du jour de sa signature et cesse de produire effet à la date de la fin de la période autorisée (arrêté préfectoral) pour sa pratique pour la saison en cours.

Fait à Molène le

Pour le gestionnaire de la réserve

Le pêcheur

SOMMES-NOUS FRANÇAIS ?

Un article paru dans « La voix des Consommateurs du Finistère » du mois de mars 2009 m'a particulièrement interpellé.

Le titre « UN CONSOMMATEUR MODELE » est déjà évocateur. En voici le texte.

Monsieur X a commencé la journée tôt, ayant réglé son réveil (*fabriqué au Japon*) à 6 heures du matin. Pendant que le café infusait dans la cafetière (*fabriquée en Chine*), il s'est rasé avec son rasoir (*fabriqué à Hong Kong*). Puis il a mis sa chemise (*faite au Sri Lanka*), son jean (*fait à Singapour*) et ses chaussures (*fabriquées en Corée*).

Après avoir cuit son petit déjeuner dans son nouveau poëlon (*fabriqué en Inde*), agrémenté de fraises (*de Californie*) et de bananes (*du Costa Rica*), il s'est assis, calculatrice en main (*fabriquée au Mexique*), pour évaluer son budget de la journée.

En consultant sa montre (*made in Japan*), il a synchronisé sa radio (*faite en Chine*), puis il est monté dans sa voiture (*japonaise*) pour continuer sa **recherche d'emploi, entre deux fermetures d'usines (en France)**. Pour agrémenter la soirée de cette énième journée décourageante, il décide maintenant de se verser un peu de vin (*de Californie*) en écoutant Britney Spears (*refaite aux Etats-Unis !*), pour accompagner son dîner surgelé (*fait aussi aux Etats-Unis*).

Il met ses sandales (*faites au Brésil*), il allume sa télé (*fabriquée en Indonésie*), **et puis il se demande pourquoi il n'arrive pas à trouver un bon job, ici, en France.....**

Ne sommes- nous pas concernés par tous nos achats à moindre coût, et quelque part un peu responsables du marasme économique actuel ?

Un sujet de réflexion avant de nous endormir....

Raymond Guillou

Ne soyez pas à cheval sur les principes...

...car les chutes de principes sont plus dangereuses que les chutes de cheval.

~~~~~

Méfiez-vous des gens qui tentent de vous faire prendre des couleuvres pour des vessies, ils pourraient bien essayer un jour de vous faire avaler...des lanternes !

~~~~~

Si « un tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras », deux « tu l'auras » valent mieux que quatre « tu l'aurais eu » !

~~~~~

Certains disent de lui qu'il est érudit ! Moi, je le trouve surtout érudimentaire !

~~~~~

Mieux vaut « un esprit sain dans un corps sain » qu'un esprit niais dans un corset !

~~~~~

Le meunier sait l'eau dont il a besoin pour faire tourner son moulin.

~~~~~

Avant que je naisse je ne souffrais pas de mon absence, les choses allaient sans moi. Quand je serai mort, je ne souffrirai pas de mon absence, les choses iront, sans moi.

~~~~~

Pour entrevoir le bonheur, il suffit quelquefois de soulever le rideau de sa fenêtre.

~~~~~

Il y a ceux qui parlent beaucoup puisqu'ils n'ont rien à dire et puis ceux qui réfléchissent tellement à ce qu'ils vont dire qu'ils n'ont plus le temps de parler.

~~~~~

J'aime écouter les gens qui ne parlent pas, car les gens qui ne parlent pas ont bien des choses à dire pour avoir beaucoup entendu.

~~~~~

Quand les écolos en cols blancs viennent donner des leçons de nature aux hommes des cavernes, les hommes des cavernes rient.

~~~~~

Robespierre et Danton ont tous deux reçu une éducation insuffisante dans leur jeunesse, ce qui leur a valu en politique d'être battus d'une courte tête. Leurs parents ne leur ont pas appris qu'à force de jouer avec des outils qui coupent, on finit toujours par se blesser.

~~~~~

Moi, tout ce que j'ai retenu de la science à l'heure où je vous parle, c'est que grâce au grand « Bing- Bang Boum », nous avons la chance et le plaisir maintenant de pouvoir faire « Pan- Pan Tu-Tu »

~~~~~

Quand on jette un pavé dans la mare, il faut s'attendre à voir sauter les grenouilles !

## LES PERLES DE LA POLICE BELGE

L'homme, qui était aussi sourd que son épouse, ne semblait pas s'entendre très bien avec elle.

Nous avons donc pu constater qu'il n'y avait rien à constater. Ses explications étaient si embrouillées que nous avons dû le relâcher, faute d'avoir la preuve que nous pouvions comprendre ses explications.

Le pendu est mort noyé.

Si nos policiers n'étaient pas intervenus, le viol n'aurait sûrement pas eu lieu.

Nous avons été obligés de constater le décès avant que le mort ne nous décrive son agresseur.

Le plaignant, visiblement en état d'ébriété, prétendait s'appeler Jésus et signa le formulaire d'une croix.

Les neuf coups de couteau sur le cou et le visage de la victime laissaient croire à une mort qui n'était pas naturelle.

L'accident qui avait provoqué sa mort était bien un accident mortel.

Il est à noter que les deux véhicules sont entrés en collision l'un avec l'autre exactement le même jour.

L'homme nous raconta toute la vérité qui n'était en fait qu'un tissu de mensonges.

Ayant perdu les deux bras, le conducteur faisait de grands signes pour attirer l'attention des autres automobilistes.

Le récidiviste n'avait jamais rien eu à se reprocher.

Si la fenêtre du bureau n'avait pas été ouverte, elle aurait été fermée, ce qui lui aurait permis de s'enfuir.

L'homme avait tenté de forcer toutes les issues de la femme, sans parvenir à s'y introduire.

Comme il devait être pris en charge au plus vite par un asile d'aliénés, il a été conduit au poste de police.

Le cadavre ne semblait pas en possession de toutes ses facultés.

## LES « DOMESTIQUES » des petites îles

*Ceci est un article écrit par Gilberte Taburet et publié en 1966 dans Cahiers d'Iroise.*

A trois milles au large du Conquet, éblouissante sous le soleil de juin, l'île Béniguet, couchée au ras de l'eau, étire sa ligne mince comme un lévrier blanc.

Plus loin : Quéménès et Triélen ; puis, entre Molène et Ouessant, Balanec et Bannec, constituant un archipel de rocs hérissant la masse liquide de leurs grappes sombres. Molène, avec ses 650 habitants, y fait figure de capitale.

A partir du mois de juin, sur ces îles, de hautes colonnes de fumée blanche montaient très droites dans le ciel où, infléchies par le vent d'ouest, apportaient jusqu'à la « grande terre » l'âcre senteur du goémon en train de brûler.

Par temps clair, on distinguait de la côte, des silhouettes de toits sur Béniguet : deux petites fermes en pierres grises avec leurs dépendances. Dès la fin du siècle dernier, des familles paysannes originaires de Saint Mathieu et du Conquet s'y fixèrent et obtinrent de cette maigre terre du blé, de l'orge, du colza, des pommes de terre selon les traditions du Léon. Un bétail suffisant, vaches et porcs, assurait à ces hommes courageux et tenaces de confortables récoltes. Il y en avait une autre encore plus rentable, provenant de la situation de ces îlots dénudés assaillis sauvagement par les tempêtes : celle du goémon, excellent engrais pour cette terre sablonneuse, et après brûlage, producteur de soude destinées aux usines d'iode du Finistère dont deux établies au Conquet étaient (à la traversée près) à pied-d'œuvre.

Chacune de ces petites îles pouvait fournir aux usines jusqu'à 200 tonnes de soude par an, à coups de muscles et de sueurs. Ces 200 tonnes représentaient 400 tonnes de goémon vert qu'il fallait arracher à la mer, remonter ruisselant sur le Théven, sécher en tas, puis brûler dans des fours de pierres placées dans de longues rigoles d'une dizaine de mètres creusées dans des mottes de gazon.

Ce travail que des forçats auraient refusé de faire, des paysans du Finistère, des « durs » de la côte nord, s'y livrèrent. Le prix de la soude, fixé par les usiniers suivant le titrage d'un échantillon soumis aux laboratoires de Brest, était variable : la tonne payée environ deux mille francs en 1939, monta jusqu'à vingt et vingt sept mille francs dix ans plus tard. \*\*\*

Pour tout mener de front : la ferme et la soude, une main-d'œuvre importante s'avéra nécessaire. On la trouva. A Béniguet chez Pierre M..., il y eut en même temps vingt domestiques, autant à Triélen. Vingt sept à Quéménès, chez « Tante Marie » qui vécut cinquante ans à Quéménès et Triélen.

Dans un « jadis » clos par la guerre de 14, presque tous les domestiques venaient de la côte nord du Léon : Porspoder, Lilia, Plouguerneau, et de la Paganie : Guissény et Kerlouan ; pauvres gars sans famille, ou issus de familles si pauvres qu'il leur fallait les quitter très jeunes, à dix douze ans.

Après avoir servi comme « petits domestiques » dans des fermes voisines, ils finissaient par échouer dans les îles, engagés sur le continent, pour la Saint Michel ou les Gras, sur un quai de Brest, par le « mestr-mevel », l'ouvrier-chef de l'île, homme de confiance du patron, sorte de sergent recruteur qui faisait miroiter à leurs yeux, les avantages de cette embauche. Ceux qui l'acceptaient, après quelques verres, apportaient à l'île pour tout bagage, la force de leurs muscles, une invincible endurance et le goût violent de boire, leur unique joie.

Ils savaient en s'engageant, qu'ils ne quitteraient l'île que deux fois par an, à la Saint Michel et aux Gras, pour un bref séjour à la « grande terre ». Qu'ils tirent leur magistrale bordée à Brest ou plus souvent au Conquet, ils traîneraient à travers les rues, deux ou trois jours durant avec leurs pauvres hardes et leurs gros sabots de bois. Une bruyante ivresse dans un fossé marquerait le point final. La fête finie, on les jetterait de la cale du Conquet dans le petit bateau du fermier de l'île – de gré ou de force car l'ivresse mal dissipée les rendait parfois hésitants... le vent du large avait tôt fait de les dégriser... Pour six mois, la vie reprenait au rythme d'un travail dont je renonce à vous traduire l'épuisante monotonie – interrompu cependant par la halte du dimanche.

A Béniguet comme à Quéménès, le dimanche avait une tonalité religieuse très émouvante. A dix heures, une petite cloche annonçait « la messe ». Dans la salle où le fermier et sa famille prenaient leurs repas, le maître lisait tout haut les textes de l'office du jour. Un à un, les domestiques entraient, se découvraient, écoutaient gravement. Le livre de messe fermé, la « patronne » distribuait à chaque assistant le « verre de messe », puis récitait le chapelet en breton auquel beaucoup répondaient.

Mais ces hommes ne se contentaient pas du verre de messe. Le vin qu'ils ne boivent jamais en semaine, coulera à plein bord jusqu'à la nuit. A mesure qu'ils buvaient, le fermier devenu en fait un « débitant », marquait une petite croix sur le carnet individuel portant le « doit et avoir » de chaque homme. Ce régime des verres limitait autant que possible l'ivresse massive et les bagarres sauvages qui, pour des motifs futiles, lui succédaient à coups de poing ou de sabots. Le maître essayait bien de séparer les combattants... A Quéménès, « Tante Marie », toute seule pendant treize ans, après la mort de son mari, au milieu de ses vingt sept gars, avait une manière bien à elle d'en venir à bout :

« Je leur flanquais un beau « siau » d'eau racontait-elle ... Ca les calmait encore mieux que mon fouet. »

*\*\*\* La France, seul pays d'Europe où on fabriquait de l'iode, comptait treize usines dont onze dans le Finistère. La première fut bâtie au Conquet en 1829.*

En quête d'un « papier » original, un reporter vint à l'île Quéménès en 1939. Avant d'en repartir, il eut l'idée, fort touchante mais combien inopportune, de photographier les vingt domestiques autour de leur patronne. Quelques-uns s'y prêtèrent, alors que le plus grand nombre s'esquiva... Ce fut une homérique partie de cache-cache ... Ces pauvres gars, décidés à préserver un incognito si chèrement payé, ayant trouvé un compatissant refuge derrière les murs de la ferme.

Des cinéastes aussi furent tentés par cette « tranche de vie » probablement unique et vinrent tourner le film « Goémons ». Cet excellent court-métrage mérita deux récompenses: un prix au Festival de Bruxelles en août 1949, puis un Grand Prix à la Biennale de Venise.

Images saisissantes. Dès le lever du soleil, les hommes, l'un derrière l'autre, leur vieille casquette nouée par un mouchoir sous le menton, quittent la ferme en silence, le croc sur l'épaule pour se rendre à la grève.

Midi. Un chiffon flotte sur un mât : le dîner est prêt.

Courbés sur la longue table encadrée de bancs, ils mangent en silence le lard froid et les pommes de terre qui constituent le menu quotidien.

Après cette halte, ils retournent à la grève et « au goémon » jusqu'au coucher du soleil. C'est l'heure où les dix-neuf phares qui éclairent notre bout du monde s'allument. Réunis autour de la même table et dans le même silence, les hommes mangent le « kig a farz ». Ensuite, pas de veillée. Ecrasés par la fatigue, ils grimpent un à un dans le grenier (jadis, c'étaient les granges) où les attendent leurs paillasses. Ils ont des lits, un par homme (alors qu'ils n'avaient autrefois qu'un lit pour deux), et des draps. Sur une corde tendue, pendent leurs hardes.

Dernière et poignante image de ce film ...

C'est dimanche. Devant la ferme, au son nasillard d'un vieux phono à cylindre, « Dédé » danse sur ce désert... puis il s'éloigne, son sac sur l'épaule, jusqu'à n'être plus qu'un point minuscule, tandis que le flot déferle sur les galets.

Ce film impressionna mal les pouvoirs publics, et la censure supprima tout net la séquence d'une bagarre – simulée pour une fois – mettant aux prises quelques hommes ivres. Il y avait plus ... Existait-il vraiment à notre époque, de telles conditions de vie infligées à des travailleurs ? L'inspecteur du travail, alerté par le ministère, décida d'enquêter sur place. Le Sous-Préfet de Brest l'accompagnait ainsi qu'un fonctionnaire de l'Inscription maritime.

Mais chut !... Cette équipée, fort louable, redoutait la publicité. Un coup de téléphone à la mairie du Conquet nous pria d'y veiller.

---

Job n'avait pas de boussole ce dimanche de septembre où il quitta Triélen dans une petite « plate » pour pêcher aux abords de l'île. La brume et le vent d'est ayant uni leur malice le firent partir en « drive » loin de la côte. Jusqu'au Golfe de Gascogne ! Pauvre Job, ayant épuisé depuis longtemps son litre de « rouge » et son quignon de pain, il gisait quasi-mort de froid et de faim jusqu'à ce qu'il fut recueilli par le « Durban », croiseur britannique en route vers Gibraltar. Triélen était loin ... L'équipage, ému de la misère du naufragé, fit une collecte, et Job fut soigné, dorloté pendant quinze jours à l'hôpital de l'île ... puis on le rapatria. Un beau matin, les pêcheurs du Conquet virent s'avancer vers la digue un beau monsieur « fringué comme un touriste »... chapeau mou ... gants ... canne à la main ... C'était Job ! On ne l'appela plus que « Job Gibraltar ».

---

Le bateau de Quéménès, un chiffon noir à mi-mât, venait d'aborder à la digue du Conquet sous la pluie et dans le vent ... Il y a un mort à bord. C'est le vieux « valet de cochons » enroulé dans un bout de toile à voile.

- Pourquoi ne pas m'avoir amené cet homme, a demandé sévèrement le docteur appelé pour certifier le décès.

- Il n'a pas voulu quitter l'île, a répondu le patron ...